



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC \*\*\*  
Comité Régional Nouvelle Aquitaine de Tir à l'Arc

COMITE DEPARTEMENTAL DE CHARENTE MARITIME (CD17)

Siège Social : 16 rue Pierre Dornic, 17700 Surgères

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION  
des Membres du Comité Directeur  
Rochefort, le 22 octobre 2018**

Excusé : Roland Riou

Absents : Michel Armengol, Régine Tantin-Brotreau

**Ordre du jour** : selon convocation du 17/10/2018

\*\*\*

La Présidente remercie les membres présents et indique qu'il y a à ce jour 722 licenciés dans le département : 25 % de créations et 29 % de femmes.

Roland s'est excusé de son absence car il encadre le stage régional de Poitiers mais il a adressé à Geneviève un rapport sur ses activités.

**Regroupement des jeunes** : 2<sup>ème</sup> regroupement de la saison. Roland constate beaucoup de difficultés basiques telles que la posture et la proprioception. Il se pose également des questions quant au suivi de certains archers par un entraîneur du club. 6 des 8 archers du groupe seront présents sur le stage régional benjamins/minimes de Poitiers. 5 à 8 archers seront présents sur le stage de Boyardville.

**Stage Toussaint** : 9 archers inscrits à ce jour. Roland espère que malgré une communication tardive aux présidents de club il y ait 16 jeunes archers pour ce stage. Si manque de candidats, des archers de Rochefort se porteront candidat.

**Activité globale de l'ADS** : Les 2 séances pour le CDOS ont eu lieu à Gémozac en septembre et se sont bien passées. De très bons contacts avec Sabrina Roudier du CDOS, pilote de ce programme + de 60 ans qui envisage des séances dans d'autres villes.

**Périscolaire** : Roland a rendez-vous avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale pour parler du contenu et de la mise en œuvre des séances. Sa visite aux écoles de La Vallée de Soubise devrait déboucher sur des séances pour le premier semestre 2019.

Attente de la décision pour des cours au club de La Tremblade (groupe « retraités »). Rencontre avec le Château de Panloy à Port d'Envaux pour diverses manifestations (fête du cheval, etc.).

Si tous ces projets se réalisent Roland devrait arriver à un plein temps.

### **Sondage CD17 pour la création d'un groupe classique, poulies et nature :**

Groupe classique : 19 archers ont répondu dont 4 inconnus. 9 archers sont intéressés et prêts à participer dont 3 souhaitent passer entraîneur.

Après débat des membres présents, le CD décide, sur la base de 8 archers, 9 séances de 25 € avec option d'un suivi complet individuel de 40 €. Séance de 4 h un samedi après-midi par mois : les lieux sont encore à définir

Groupe poulies : le planning de Roland ne lui permet pas de faire les cours. Demande va être faite à Anthony Rigaud

Groupe parcours : en attente mais pas de solution dans l'immédiat.

*Suite à la réunion, et comme les travaux préparatoires à cette opération ont surtout eu lieu en commission sportive et non pas lors d'une réunion du CD17, un sondage a été effectué auprès des membres du cd17 pour avoir une validation officielle pour continuer cette action. La création de groupes départementaux adultes a été validé par la majorité.*

**Commission Santé :** Philippe Raffin est allé dans un hôpital pour rencontrer 4 femmes atteintes d'un cancer du sein : les coordonnées des clubs proches de leur foyer respectif ont été données par Philippe. 16 femmes sont inscrites dans le club de Marans. Une étude/expérimentation avait été faite pour la FFTA sur Toulouse mais cela ne correspond pas vraiment à ce qui se passe en Nouvelle-Aquitaine.

Philippe rappelle qu'il se propose d'aller aider les clubs pour faire des animations dans leur secteur (par ex à l'entrée de supermarché) pour faire connaître l'opération Amazone

**Sport adapté :** Nouvelle réglementation. Chantal Le Floch précise que l'on revient à l'ancien règlement (blason de 80 cm AB par exemple). Participation des Archers au championnat départemental à Saintes et éventuellement championnat régional le samedi 1<sup>er</sup> décembre, mais il faut trouver un arbitre et pourrait se dérouler à Pons ? Il n'y a pas de championnat de France prévu.

**Calendrier :** Pas encore validé. Vivian observe que le 16 juin il y aura 3 concours. La Charente-Maritime accueillera 3 concours régionaux en 2019.

**Site Internet :** Pas de problème pour Donatien.

**Arbitres :** Yannick programmera une réunion dès que le calendrier sera validé, de préférence avant le 18 novembre à Surgères.

Les arbitres doivent envoyer à Yannick leur demande pour les nouvelles tenues. Yannick centralise pour le 17 et enverra au PCRA.

**Prise en charge de la tenue des arbitres :** Prix 113 €. Reste à la charge des arbitres 43 €.

Le CRNA participe pour 50 €, la FFTA 20 €. Prix du polo supplémentaire 29 €. Les membres du CD décident de prendre en charge 23 €, reste 20 €.

**Label :** Les labels attribués jusqu'à 2019 sont prolongés jusqu'en 2020. Un autocollant 2018-2020 va être envoyé aux clubs concernés. Pas d'information sur l'attribution des nouveaux labels.

**Remise des récompenses :** Jérôme fait le point pour l'Assemblée Générale.

**Subvention de l'ARS pour l'opération Amazone:** 4 clubs concernés : Surgères, Ile de Ré, Nieul/Mer et Rochefort. La demande s'élevait à 4 900 € et a reçu un avis favorable mais problème pour l'encaissement car il faut être inscrit à l'INSEE et être à jour des indications telles que le siège social. Pour le CD, malgré plusieurs demandes de mises à jour de la Secrétaire elles ne sont toujours pas enregistrées. Les autres organismes de

Charente Maritime ne posent pas de problèmes (CNDS). Par ailleurs l'utilisation des crédits doit être justifiée et est contrôlée. Geneviève contact les clubs pour savoir s'ils ont l'utilisation de ces crédits avant de confirmer la demande de subvention.

### Projets 2019

Roland : stages – périscolaire – groupe départemental jeunes et adultes arc classique. Centres de loisirs à démarcher. Si vous avez des idées les soumettre.

**Planchers** : Donatien réactualise les planchers pour les concours.

### Questions diverses :

Projet de création d'un club à Montendre par Alain Ciecierski. Il sera invité à l'Assemblée Générale du CD.

Yannick a représenté le CD17 lors de l'AG du CDOS au cours de laquelle un outils « hello asso » qui peut gérer les licences, les projets, les ventes. Système de participation : gratuit.

Au niveau du département le CNDS n'a pas de baisse du budget. Les services sont renforcés :

- Création d'une agence nationale du sport qui va remplacer le CNDS
- CTS reste en poste mais gestion différente
- CNDS 2018 baisse des subventions
- Les installations sportives des établissements scolaires peuvent être ouvertes aux clubs

\*\*\*\*\*

La Présidente du CD, Geneviève Freund a informé le comité directeur de sa démission qui prendra effet le jour de l'Assemblée Générale. Par ailleurs, Régine Tantin a informé le CD17 qu'elle renonce à être membre du comité directeur. Il y aura donc 3 postes à pourvoir (1 poste n'était pas pourvu), ils seront proposés à tout archer de plus de 16 ans, lors de la prochaine AG qui aura lieu le 26 janvier à La Rochelle.

\*\*\*\*\*

## Prochaine réunion du CD le 7 janvier 2019 à 19 h à Rochefort

La Secrétaire



Fernande Mattéra

La Présidente



Geneviève Freund